

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

DU GRAND GUERET

Extrait

du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-deux, le quinze septembre à dix-sept heures, se sont réunis sous la présidence et la convocation de Monsieur le Président, à l'Aire des Monts de Guéret, Mmes et MM. les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

Étaient présents : Mme Mireille FAYARD, M. Guy ROUCHON, Mme Josiane GUERRIER suppléante de Mme Viviane DUPEUX, M. Bernard LEFEVRE, Mme Lucette CHENIER, MM. Christophe LAVAUD, Thierry DUBOSCLARD, Michel PASTY, Mme Olivia BOULANGER, M. Thierry BAILLIET, Mme Mary-Line COINDAT, M. Eric CORREIA, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, M. Henri LECLERE, Mme Claire MORY, MM. Christophe MOUTAUD, Ludovic PINGAUD, Mme Corinne TONDUF, MM. Guillaume VIENNOIS, Jean-Pierre LECRIVAIN, Jean-Paul BRIGNOLI, Jacques VELGHE, François BARNAUD, Mme Corinne COMMERGNAT, MM. Alain CLEDIERE, Michel SAUVAGE, Mme Michèle ELIE, MM. Eric BODEAU, Patrick GUERIDE, Mme Fabienne VALENT-GIRAUD, M. Philippe BAYOL, Mme Armelle MARTIN, M. Xavier BIDAN, Mme Patricia GODARD, M. Jean-Luc MARTIAL, Mme Elisabeth LAVERDAN-CHIOZZINI, M. Alex AUCOUTURIER, Mme Annie ZAPATA

Étaient excusés et avaient donné pouvoirs de vote : Mme Marie-France DALOT à Mme Armelle MARTIN, Mme Sabine ADRIEN à M. Christophe MOUTAUD, Mme Marie-Françoise FOURNIER à M. Guillaume VIENNOIS, M. Erwan GARGADENNEC à M. Ludovic PINGAUD, Mme Françoise OTT à M. Henri LECLERE, Mme Véronique VADIC à Mme Corinne TONDUF, M. François VALLES à Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, Mme Célia BOIRON à M. Alex AUCOUTURIER, M. Patrick ROUGEOT à M. François BARNAUD, M. Jean-Luc BARBAIRE à M. Philippe BAYOL, M. Pierre AUGER à Mme Elisabeth LAVERDAN-CHIOZZINI, M. Philippe PONSARD à Mme Annie ZAPATA

Étaient excusés: Mme Sylvie BOURDIER, MM. Gilles BRUNATI, Benoît LASCOUX, Dominique VALLIERE, Mme Ludivine CHATENET

Nombre de membres en exercice : 55

Nombre de membres présents : 38

Nombre de membres excusés et ayant donné pouvoirs de vote : 12

Nombre de membres excusés : 5

Nombre de membres absents : /

Nombre de membres votants : 50

Secrétaire de séance : Mme Annie ZAPATA

CREATION D'UN COMITE DE PILOTAGE « CENTRE AQUALUDIQUE »

Rapporteur : M. Bernard LEFEVRE

Dans le cadre de la mise en œuvre de la compétence « étude, construction et gestion d'un centre aqualudique intercommunal », il est proposé au Conseil Communautaire de créer un comité de pilotage « centre aqualudique » qui aurait vocation à :

- étudier et valider les propositions issues des études et analyses produites par notre assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) ;
- valider les différentes phases de la maîtrise d'œuvre (APS, APD...) ;
- assurer le suivi de l'opération en phase travaux dans le cadre des validations à intervenir.

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20220915-221_22-DE
Date de télétransmission : 19/09/2022
Date de réception préfecture : 19/09/2022

Il est proposé que les membres du groupe de travail « centre aqualudique » installé lors du conseil communautaire du 25 février 2021 intègrent en totalité le comité de pilotage. Pour rappel, le groupe de travail avait soumis à la conférence des maires les deux scénarii, objets de l'étude de programmation de notre AMO.

Pour mémoire, les membres du groupe de travail sont :

Membres Conseillers Communautaires

M. Eric CORREIA
M. Jean-Luc BARBAIRE
M. Eric BODEAU
M. Christophe MOUTAUD
Mme Marie-Françoise FOURNIER
M. Pierre AUGER
M. Alex AUCOUTURIER
M. Thierry DUBOSCLARD
Mme Corinne COMMERGNAT
M. Michel SAUVAGE
M. Ludovic PINGAUD
Mme Ludivine CHATENET
M. Benoit LASCoux
Mme Sylvie BOURDIER
M. Thierry BAILLET
M. Christophe LAVAUD

Membres Conseillers Municipaux, Désignés à titre d'experts

Mme Chantal ROMERO
M. Sébastien LAMIER
M. Chaarani MROIVILI
M. Frédéric LE GAILLIARD

Pour prendre en compte les partenaires et usagers du futur équipement, il est proposé d'associer à titre consultatif à ce comité de pilotage :



- 1 représentant de l'éducation nationale,
- 1 représentant des services de l'Etat – service des Sports,
- 1 représentant des services de l'Etat – service de la Préfecture,
- 1 représentant de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL),
- 1 représentant de l'Agence Régionale de Santé (ARS),
- 1 représentant de la Direction Départementale d'Incendie et de Secours (DDIS),
- 1 représentant du Conseil Départemental de la Creuse,
- 1 représentant du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine,
- 1 représentant du Cercle des Nageurs Guérétois,
- 1 représentant des Sports Athlétiques Marchois Triathlon,
- 1 représentant du comité régional de natation.

Le comité de pilotage se réunira sous la responsabilité de M. Jean-Luc BARBAIRE, Vice-Président en charge du tourisme et des sports de nature, en tant que de besoin et en tout état de cause, au minimum lors des phases de validation de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de la mission de maîtrise d'œuvre.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire, à l'unanimité, décident :

- D'approuver la création du comité de pilotage « centre aqualudique ».
- D'en approuver la composition.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Et ont signé les Membres présents
Pour Extrait Conforme
Le Président



Eric CORREIA

La secrétaire de séance



Annie ZAPATA